

Bruxelles, le 12 mai 2020

## Concerne : reprise des cours pour les 2<sup>es</sup> secondaire

Chers Parents, Chers Élèves,

Comme décidé par le gouvernement, les élèves de **2<sup>e</sup> secondaire** reprennent le chemin de l'école selon un horaire spécifique, et ce à partir de la semaine du **25 mai 2020**. Les objectifs de cette reprise sont triples : maintenir un lien avec l'école, consolider et renforcer les apprentissages, mais aussi aider les élèves dans leur orientation scolaire.

L'Institut Saint-Louis répond aux normes sanitaires en vigueur pour les écoles afin d'accueillir votre enfant en toute sécurité. Pour contribuer à cette sécurité, il est essentiel que vous preniez connaissance des informations présentes ci-dessous et appliquées dès le 25 mai 2020.

### 1. L'entrée et la sortie des élèves dans l'école

- Elle se fera par la grille des humanités.
- Il vous faudra respecter les sens "entrée" et "sortie" indiqué par les barrières nadar et les affiches, ainsi que respecter les distances de sécurité marquées au sol.
- L'élève devra être muni d'un masque en tissu et se désinfecter les mains dès le passage de la grille (un distributeur de gel hydroalcoolique a été placé à cet effet).
- Il rejoindra ensuite directement le local attribué à chaque groupe, en veillant à se tenir à 1,50 m de distance de toute personne qu'il y rencontrera (usage qu'il faudra respecter en toutes circonstances dans l'école).

### 2. L'organisation des cours

- Les professeurs donneront cours à leurs élèves répartis par groupes respectant la limite imposée par le local et selon un horaire établi spécifiquement pour cette reprise.
- Les groupes d'élèves seront les mêmes jusqu'à la fin de l'année et ne sont pas modifiables. Ces groupes seront communiqués dès que possible via la plateforme Moodle et le site internet de l'école.
- Les élèves auront toujours cours dans le même local et ne peuvent pas entrer dans un autre local de cours.
- Chaque élève gardera toujours le même banc.
- Les sorties de classe après les cours se feront groupe après groupe sous la vigilance d'adultes régulant le flux de personnes dans les couloirs.
- Tous les cours de la grille-horaire ne seront pas donnés en présentiel, certains liens pédagogiques se maintiendront uniquement à distance via la plateforme Moodle.

### 3. L'horaire

- L'horaire précis de chaque groupe sera communiqué dès que possible via la plateforme Moodle. Il sera essentiel que chaque élève en prenne connaissance et se tienne à cet horaire quant à sa présence au sein de l'école.
- Chaque groupe sera présent à l'école deux demi-journées sur deux jours de la semaine
- Les cours auront lieu **soit** de 9h à 12h **soit** de 13h à 16h.
- Les pauses entre les modules de cours se feront dans le local de cours.

- Les élèves ne restent pas manger à l'école durant l'heure de midi.
- Les élèves quittent directement l'école après leurs heures de cours.

#### 4. Les mesures d'hygiène

- Chaque classe est équipée d'un gel hydroalcoolique et d'un rouleau de papier (le tout en format industriel).
- Le local sera nettoyé chaque jour.
- Les toilettes sont elles aussi équipées de la sorte.
- Un affichage indiquant les bons gestes à avoir y a été placé.
- Un contrôle spécifique y est prévu afin de vérifier le flux des élèves et les mesures d'hygiène à respecter
- Les toilettes seront nettoyées deux fois par jour. Une réserve de tout produit indispensable y est assurée.

#### 5. En cas d'absence de l'élève

- Si pour des raisons qui vous préoccupent, vous décidez de ne pas remettre votre enfant à l'école, merci de nous communiquer cette information dans les plus brefs délais à l'adresse mail [teysen@saint-louis.be](mailto:teysen@saint-louis.be).
- Pour des raisons organisationnelles, merci de vous tenir au choix que vous faites en terme de présence ou d'absence, et ce jusqu'au 30.06.2020. Une présence à la carte n'est pas gérable face à l'organisation à mettre en place.
- Si votre enfant est malade, il doit rester à domicile. Vous informez l'école de son absence et vous prenez alors contact avec votre médecin traitant.

#### 6. La fin d'année scolaire

- Des informations précises sur l'organisation de la fin de l'année scolaire et des délibérations vous seront communiquées dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Chers Parents, Chers Elèves, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Martine Labrique

Jean-Luc Teysen

Gul-Linda Germain

Directrice

Directeur adjoint au 1<sup>er</sup> degré

Directrice adjointe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés